



## Plan d'action et de réhabilitation écologique du lac Saint-Louis

La réalisation de ce document a été rendu possible  
grâce à la collaboration financière  
des partenaires suivants :



Conception et rédaction : Denis Gervais  
Claire Lachance  
Révision linguistique : Guy Larochelle  
Francine Poupard  
Christine Rochon  
Mise en page : Louise Trottier  
Page couverture : Daniel Thibault  
Cartographie : Centre Saint-Laurent  
Daniel Thibault  
Impression : Imprimerie Art-Select, Valleyfield, Qc

Publié par le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent  
28 rue St-Paul, Valleyfield, Qc J6S 4A8

ISBN 2-9805061-0-9

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, 2e trimestre 1996

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS .....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
RÉSUMÉ .....	iii
INTRODUCTION .....	1
1- PRÉSENTATION DU TERRITOIRE .....	5
1.1 LE LAC .....	5
1.2 FAUNE, FLORE ET HABITATS .....	8
1.2.1 RIVE NORD-OUEST .....	8
1.2.2 RIVE SUD .....	9
1.3 ASPECT SOCIO-ÉCONOMIQUE .....	11
1.3.1 SECTEURS D'EMPLOI .....	12
1.3.2 INDUSTRIE .....	12
1.3.3 AGRICULTURE .....	13
1.3.4 VILLÉGIATURE .....	13
1.3.5 NAUTISME .....	14
1.3.6 PÊCHE SPORTIVE .....	16
1.3.7 SITES D'INTÉRÊT .....	16
1.3.8 OBSERVATION DE LA NATURE .....	17
1.3.9 PATRIMOINE NATUREL .....	17
1.3.10 AFFECTATIONS RIVERAINES .....	18
2 - PROBLÉMATIQUES .....	19
2.1 POLLUTION .....	20
2.2 SANTÉ .....	21
2.3 RÉCRÉO-TOURISTIQUE ET AMÉNAGEMENT .....	21
2.4 RESSOURCES NATURELLES .....	22
2.5 INFORMATION ET SENSIBILISATION .....	23
3 - STRATÉGIES POUR LA MISE EN OEUVRE D' ACTIONS CONCRÈTES .....	25
4 - MISE EN OEUVRE DES PROJETS .....	27
CONCLUSION .....	31
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	33

ANNEXES .....	45
ANNEXE 1- CARTE DES COMITÉS ZIP DU QUÉBEC .....	47
ANNEXE 2 - LISTE DES AMPHIBIENS ET REPTILES .....	49
ANNEXE 3 - LISTE DES PLANTES VASCULAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DÉSIGNÉES MENACÉES OU VULNÉRABLES .....	51
ANNEXE 4 - LISTE DES MARINAS .....	53
ANNEXE 5 - LISTE DES SITES POUR LE NAUTISME ET LA PÊCHE .....	55
ANNEXE 6 - LISTE DES PARCS, AIRES DE LOISIRS ET MUSÉES .....	57
ANNEXE 7 - PRIORITÉS SOULEVÉES LORS DE LA CONSULTATION .....	59
ANNEXE 8 - FICHES TECHNIQUES .....	61

## AVANT-PROPOS

Les partenaires de Saint-Laurent Vision 2 000 sont heureux de vous présenter le **Plan d'action et de réhabilitation écologique du lac Saint-Louis**, document très attendu par tous ceux et celles qui ont à coeur la réhabilitation du fleuve et qui veulent se réapproprier leur lac!

Tout un cheminement a été fait depuis la création du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent. C'est dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale pour la mise en oeuvre du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2 000 (SLV 2 000) que le projet de redonner le fleuve aux citoyens a pris forme, en 1993. La consultation effectuée en 1994 par votre comité ZIP a permis de cibler les véritables problèmes dans le lac Saint-Louis. L'excellent travail ainsi amorcé a permis aux partenaires gouvernementaux d'impliquer la population pour qu'elle récupère son fleuve, grâce à SLV 2 000.

Ce document est le résultat d'un travail d'équipe. Plusieurs partenaires se sont partagés les tâches à différents niveaux. Les *partenaires gouvernementaux* (fédéral et provincial) ont fourni Les appuis techniques et financiers. Stratégies Saint-Laurent veille à l'intégration des efforts, à l'échelle provinciale, des 10 comités ZIP présentement actifs. Les nombreux bénévoles du *Comité ZIP du Haut Saint-Laurent* ont travaillé intensivement afin de vous présenter le fruit de deux ans et demi de recherches. Tous ces efforts ont été déployés afin de vous faire connaître les projets de protection, de restauration et de mise en valeur des usages et des ressources du Saint-Laurent, tel que suggéré dans ce document.

Quelque soit votre degré d'implication au sujet du lac Saint-Louis, ce plan d'action sera pour vous un enjeu ou un défi qui vous tiendra à coeur. Nous espérons que celui-ci vous donnera les motivations nécessaires afin que les projets proposés trouvent preneurs et se réalisent dans les meilleures conditions et délais possibles. **IL EST TEMPS DE PASSER À L'ACTION POUR RÉCUPÉRER LES USAGES PERDUS !**

Marc Hudon, Président  
Stratégies Saint-Laurent

Mike J. Agnew, Président  
Comité ZIP du Haut Saint-Laurent

## REMERCIEMENTS

Le contenu de ce document a été produit par les membres du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, la participation des membres du conseil d'administration et plus particulièrement les membres du sous-comité PARE du lac Saint-Louis, Messieurs Denis Gervais (Crivert), Daniel Green (Société pour Vaincre la Pollution), Claude Legault (biologiste de Châteauguay) et Yvon Mailhot (Société d'Aménagement du Parc des Îles de la Paix) ainsi que Mesdames Christine Rochon (rechercheuse) et Louise T. Trottier (secrétaire).

Nos recherches ont été fructueuses grâce à la collaboration de tous les intervenants contactés au cours des deux (2) années de travail : les ministères tant fédéraux que provinciaux, les municipalités, les MRC, les industries de la région, les organismes communautaires et environnementaux du milieu, le bureau régional de Valleyfield du Ministère de l'Environnement et de la Faune par l'entremise de Monsieur Serge Lévesque qui nous a dirigé vers les personnes compétentes.

Nous aimerions souligner la participation des représentants de divers organismes et industries de la région lors de notre journée de travail du 16 mars : Francine Poupard (AFEAS), Gabriel Pedneault et Lise Lacasse (Alcan Beauharnois), Jocelyne Beaudet (Cogesult), Nathalie Gélinas (Comité ZIP Ville-Marie), Pierre Léger (CRRC), Francis Bourget (Domtar Beauharnois), Roland Côté, Bernard Boyer et Maurice Trépanier (Héritage Saint-Bernard), Marcel Lussier (Hydro-Québec), Georges Howson (LEGS), Jean-Pierre Durocher (PPG Canada), Georges Faubert et Godfroy St-Pierre (Société d'aménagement du parc des îles de la Paix), Denyse Touchette et Serge Bourdon (SCABRIC), Guy Larochelle (Stratégies Saint-Laurent) Mike Agnew (Zinc Électrolytique du Canada) de même que Francis Videaud (résident), Étienne Faille et Georges Barbar (étudiants) de Châteauguay.

A tous ces gens, et aux autres que nous oublions, nous vous remercions d'avoir collaboré à l'élaboration de ce PLAN D'ACTION ET DE RÉHABILITATION ÉCOLOGIQUE DU LAC SAINT-LOUIS. Ce document ne représente qu'un début vers un meilleur fleuve. Donnons-nous quelques années pour retrouver un fleuve en santé que les citoyens pourront se réapproprier!

## RÉSUMÉ

Le plan d'action et de réhabilitation écologique du lac Saint-Louis est le premier de (trois) 3 documents qui vont permettre de concrétiser des actions afin de dépolluer le fleuve Saint-Laurent entre la frontière ontarienne et le pont Mercier.

L'implication des gens, des organismes, des industries du milieu et des instances gouvernementales (fédéral, provincial, municipal et MRC) est l'élément moteur du processus qui a permis d'élaborer ce document. La stratégie mise de l'avant par le Comité ZIP a consisté à appliquer une méthode de travail basée sur la concertation et la recherche de consensus.

Ce document fait une description physique et socio-économique du territoire du Comité ZIP. Nous nous sommes limités à rappeler les éléments majeurs qui permettent de situer le lecteur et les utilisateurs de ce document dans un contexte global. Les problèmes soulevés et les solutions proposées par les intervenants lors de la consultation de mars 1994 sont regroupées sous cinq (5) thèmes différents. Chacun de ces thèmes est repris et a fait l'objet d'une brève réflexion qui permet d'en évaluer la portée sociale. Chacune des problématiques est décrite et est ensuite reprise sous forme de fiche technique.

Les fiches techniques se présentent sous forme d'un feuillet dans lequel on retrouve : thématique du problème, localisation, description de la problématique, solution avec avantages et degré de faisabilité, partenaires visés, coûts, échéancier, indicateurs d'atteinte de l'objectif et références complémentaires. Les solutions apportées se présentent sous forme de projet concret que le milieu se doit de mettre en oeuvre, de façon concertée, le plus tôt possible afin de redonner le fleuve à la population. Une mise à jour de ces projets sera disponible périodiquement.

## INTRODUCTION

Le fleuve Saint-Laurent compte parmi les plus grands fleuves du monde parcourant des distances de plusieurs milliers de kilomètres. C'est pour cette raison qu'il a joué un rôle historique de premier plan en tant que voie de communication et de développement reliant le coeur du Québec à l'océan Atlantique.

Depuis la révolution industrielle, notre fleuve a été l'hôte de développements économiques importants qui ont favorisé la dégradation des usages, la perte d'habitats et l'intoxication généralisée des écosystèmes. Pour remédier à ces nombreuses détériorations les gouvernements fédéral et provincial initièrent, en 1978, le Plan d'action Saint-Laurent (PASL) renouvelé en 1994 sous le nom de "Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000".

C'est en 1988 qu'un consortium de groupes environnementaux québécois fondait "Stratégies Saint-Laurent" (SSL) dont le mandat était de créer des tables de concertation régionale (Comités ZIP) en vue d'impliquer les communautés riveraines dans un projet de sauvetage du fleuve. Stratégies Saint-Laurent s'est joint aux gouvernements dans le cadre du PASL afin d'assurer l'implication des citoyens au moyen d'une entente prévoyant la rédaction d'un bilan environnemental, la tenue d'une consultation publique, l'élaboration d'un PARE et sa mise en oeuvre. En 1996, à travers le Québec, SSL regroupe 10 comités ZIP actifs qui devront chacun réaliser ces étapes (annexe 1).

Durant l'hiver 1992 des groupes environnementaux de la région organisèrent une assemblée générale qui mena à la formation du Comité provisoire ZIP du Haut Saint-Laurent. Des représentants de plusieurs secteurs de la région, dont le territoire s'étend de la frontière ontarienne jusqu'au pont Mercier, étaient présents à cette première réunion. Après 18 mois de démarches visant la formation officielle du groupe et l'incorporation, naissait le *Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent*, le 27 novembre 1993.

Le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent a comme objectifs de promouvoir la protection et la mise en valeur des ressources du fleuve, de sensibiliser la population et de susciter une action concertée des intervenants concernés pour produire un plan d'action et de réhabilitation écologique du fleuve Saint-Laurent, après consultation du public.

Depuis sa fondation, le Comité ZIP a axé son intervention pour favoriser la concertation entre les divers milieux de la région soit les industries, les groupes environnementaux, les groupes socio-économiques, les municipalités et les municipalités régionales de comté (3 sur son territoire), les individus de même que les partenaires de SLV 2 000.

Le territoire du Comité ZIP est un des plus grands comités ZIP existants. Lors de sa formation il incluait six (6) zones d'intérêt prioritaire désignées par le PASL, soit les zones 1 et 2 pour le lac Saint-François, les zones 3 et 4 pour la portion du fleuve et le canal de Beauharnois et les zones 5 et 6 pour le lac Saint-Louis. Les consultations publiques furent donc divisées en 3 blocs : une première pour le lac Saint-Louis, une seconde pour le lac Saint-François et une troisième pour le fleuve et le canal.

Le lac Saint-Louis couvre un grand territoire (365 km<sup>2</sup>) que l'on peut facilement diviser en 3 parties: le nord, composé de municipalités riveraines faisant partie de la communauté urbaine de Montréal; le Nord-ouest dont les municipalités font partie de la MRC Vaudreuil-Soulanges et le sud dont 3 municipalités font partie de la MRC Beauharnois-Salaberry, 2 de la MRC Roussillon, de même que la réserve amérindienne de Kahnawake.

Un bilan environnemental du territoire du lac Saint-Louis (ZIP 5 et 6) regroupant des données recueillies par les partenaires gouvernementaux du PASL et résumant le contenu de 3 rapports techniques (socio-économique, physico-chimique et biologique) a été remis au Comité ZIP. Ce document a servi de base pour les intervenants lors de la consultation qui s'est tenue les 25 et 26 mars 1994, à Beauharnois.

Lors de la consultation publique très peu de gens de la partie nord du lac se sont impliqués. Nous attribuons ce fait à la distance à parcourir pour se rendre à la consultation et au fait que les gens de la rive Nord s'identifient plus aux gens de Montréal qu'aux gens de la rive Sud du lac Saint-Louis. C'est pourquoi, lors d'une réunion régulière du comité plénier du Comité ZIP tenue le 5 avril 1995, les membres ont résolu de céder les problématiques concernant la partie Nord du lac au Comité ZIP Ville-Marie (figure 1), qui couvre l'ouest de l'île de Montréal.

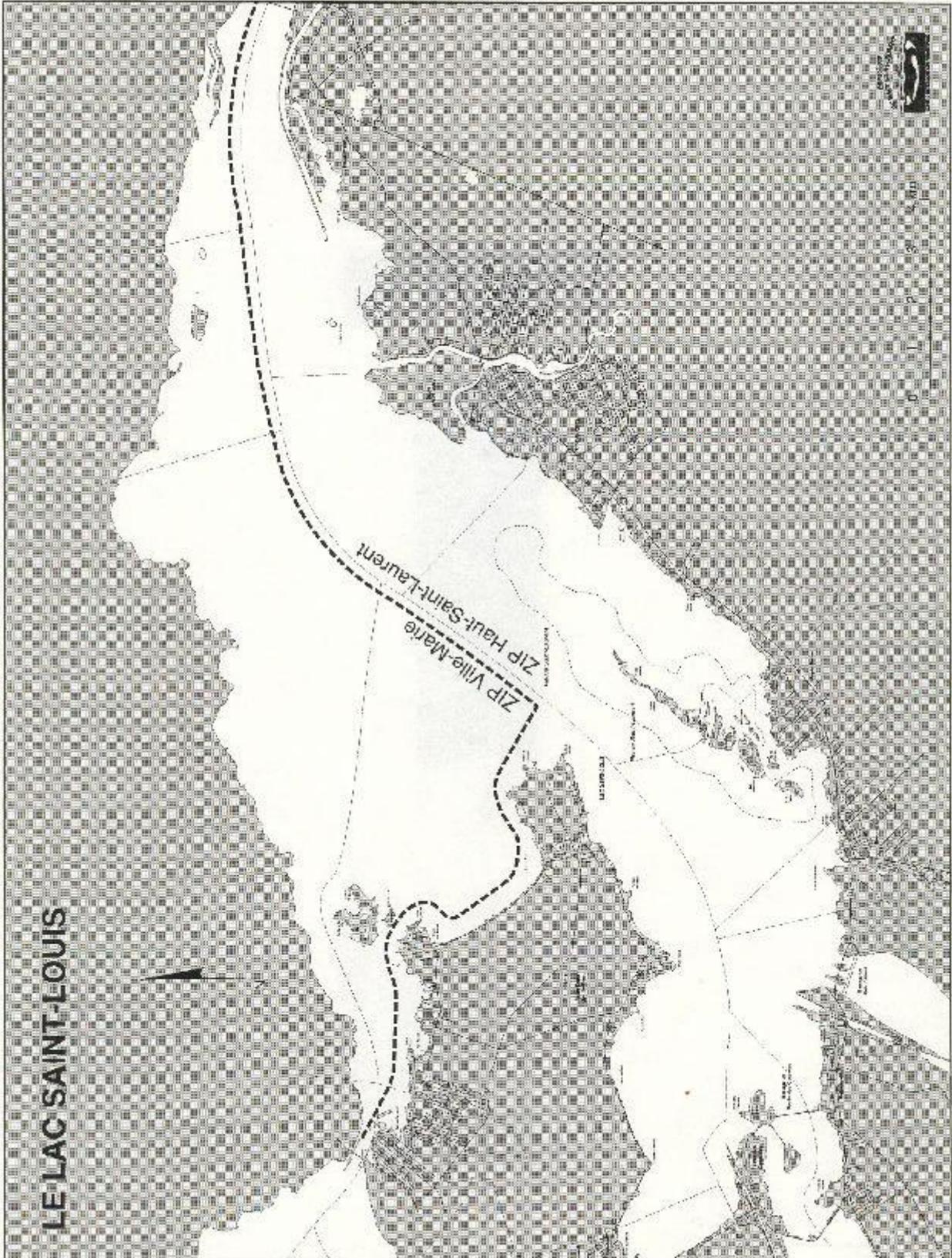
Le Plan d'action et de réhabilitation écologique du lac Saint-Louis traitera donc des problématiques des parties nord-ouest, ouest et sud. Il est évident que compte tenu du faible taux de participation des gens de la MRC Vaudreuil-Soulanges (ouest) et de la réserve amérindienne de Kahnawake, les problématiques soulevées concernent surtout la partie entre Melocheville et Châteauguay. Tout de même, avec les rapports techniques écrits par les partenaires du Plan d'action Saint-Laurent et l'implication ultérieure des gens du milieu, certaines problématiques ont été complétées.

Le document se divise en 2 parties :

- L un portrait général du territoire, du milieu et des problématiques;
- L des fiches techniques présentant les problématiques, les solutions proposées et les intervenants du milieu visés pour l'application des solutions.

Ce plan d'action se veut dynamique et évolutif. Les détenteurs de ce document pourront se procurer périodiquement une mise à jour des projets en cours, nouveaux ou réussis (fiches techniques) et d'informations pertinentes.

Si nous voulons vraiment redonner les usages du lac Saint-Louis aux générations actuelles et futures, beaucoup d'efforts et de bonne volonté devront être déployés.



## 1- PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DU LAC SAINT-LOUIS

### 1.1 LE LAC

Le lac Saint-Louis fait partie de l'archipel de Montréal et il est le deuxième plan d'eau d'importance dans l'axe fluvial en aval de Cornwall. Il est bordé au nord par les rapides de Sainte-Anne; à l'ouest par les rapides de Vaudreuil qui relie le lac Saint-Louis au lac des Deux Montagnes; au sud-ouest, par le lit du fleuve Saint-Laurent et le canal de Beauharnois; à l'est, par les rapides de Lachine (Figure 2). La rivière des Outaouais, via le lac des Deux Montagnes, est le principal tributaire du lac Saint-Louis.

Le territoire à l'étude concerne une partie du bassin du lac Saint-Louis, ayant un périmètre de 79 km sur un total de 111 km (131.5km/166km en incluant les îles), ce qui représente près de 75% du lac. La figure 2 montre l'ensemble des municipalités riveraines; elles s'étendent de Melocheville à la Réserve amérindienne de Kahnawake sur la rive sud, de Pointe-des-Cascades à Vaudreuil-Dorion sur la rive nord-ouest et comprend également les municipalités de l'île Perrot.

En 1991, le territoire comptait environ 100 000 habitants et malgré une forte urbanisation, il reste des territoires non développés et des habitats naturels de grande valeur. Le lac Saint-Louis et ses abords sont depuis longtemps reconnus pour leur potentiel récréatif. Ce lac est l'un des endroits les plus favorables pour les activités récréatives dans l'archipel de Montréal.

Les rives du lac sont caractérisées par un niveau élevé de privatisation et d'artificialisation sur l'ensemble du territoire. Le tableau 1 dresse un portrait des différentes affectations du territoire du lac Saint-Louis.

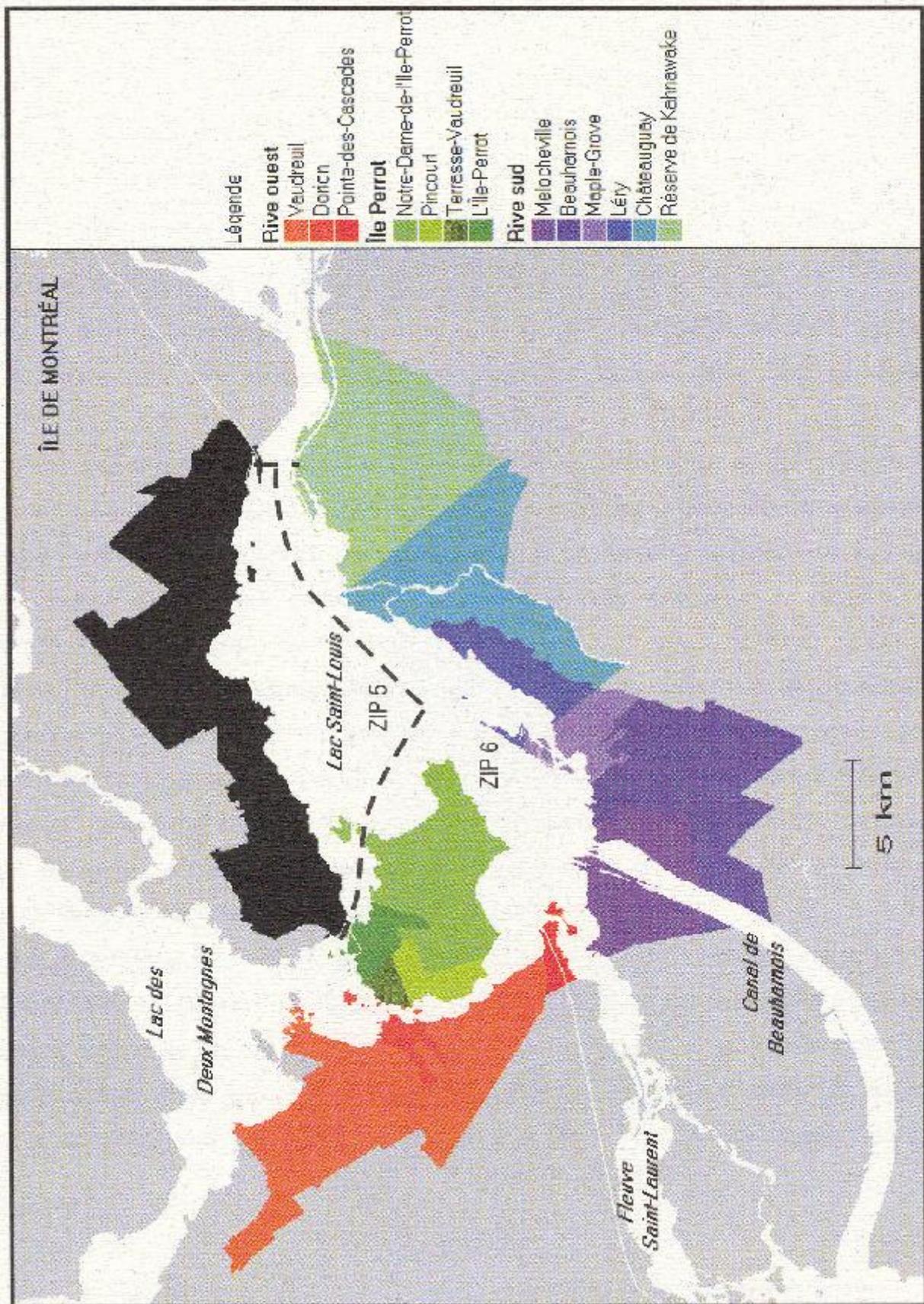


TABLEAU 1 - DESCRIPTION DU TERRITOIRE DU LAC SAINT-LOUIS (OUEST ET SUD)

Municipalité	Population (1995)	Superficie (km <sup>2</sup> )	Longueur de rive (km)	Accès pêche sportive	Affectation agricole (%)	Affectation urbaine (%)	Parcs	Industriel	Commercial	Résidentiel	Autre	Chalets (%)
Kaimowake	5 600 (1991)	50.26	10	1 marina privée	-	-	4 clubs de golf	-	-	-	-	-
Châteauguay	42 246	35.67	18	5	19	81	15	20	35	5	5	0.05
Léry	2572	11.17	2.8	3	26	74	îles	zone mixte				1
Maple Grove	2431	8.57	4.8	3	57	43	13.8 dont 13 golf	0.5	1.6	25.8	1.3	10
Beauharnois	6449	40.19	2.9	2	79.3	20.7	0.8	5	0.8	25.7	2	1
Melochville	2450	16.96	4.7	2	26.7	73.3	2.25	9.01	0.4	5.47	2	2
Pointe-des- Cascades	750	2.67	5.6	2	0	100	5 îles	-	-	65	30	-
Vaudreuil- Dorion	18 595	73.19	4	8	59.2	40.8	32 îles	5	10	52	1	1
Pincourt	10 477	8.27	6.7	3	0	100	2.3	2.4	91.5 (50.7 non dev.)	3.75	1.3	
N-Dame-de- l'Île-Perrot	5841	28.36	17.03	3	80.8	19.2	0.5	3	3	26	9 Autre	4
Ile Perrot	8700	4.87	4.5	1	0	100	2	10	88	0	0	-

Les données pour Beauharnois, Maple Grove et Melochville proviennent de la MRC Beauharnois-Salaberry  
 Les autres données proviennent des hôtels de ville concernés  
 Les données en italique proviennent du Kaimowake Environment Committee et devraient être confirmées par écrit  
 Les données de l'affectation agricole proviennent de la Commission de Protection de Territoire Agricole du Québec (CPTAQ)

## 1.2 FAUNE, FLORE ET HABITATS

Le lac Saint-Louis présente deux masses d'eaux principales :

- les *eaux vertes* en provenance des Grands Lacs, caractérisées par une faible turbidité, une forte minéralisation et une faible teneur en éléments nutritifs, coulent au sud et dans le chenal de la Voie maritime du Saint-Laurent;
- les *eaux brunes* en provenance du bouclier canadien (rivière des Outaouais), caractérisées par une forte turbidité et une faible minéralisation, s'écoulent le long de la rive nord.

Ce vaste plan d'eau de près de 148 km<sup>2</sup>, d'une longueur de 22,5 km a une largeur variant de 1 à 6 km. A l'exception du chenal de la voie maritime, qui atteint une profondeur de 30 m, le lac est peu profond (environ 3 m). Il montre une très grande diversité biologique. Il offre une grande variété d'habitats : eaux calmes, eaux vives empêchant le couvert de glace, anses, îles et étendues d'eau peu profonde abritant une multitude d'organismes.

### 1.2.1 RIVE NORD-OUEST

Les espaces verts se limitent aux parcs urbains et à quelques espaces vacants sauf dans le cas de Notre-Dame-de-l'île-Perrot où est localisé le parc historique de la Pointe-du-Moulin. C'est dans la ville de Vaudreuil-Dorion que la superficie de parcs est la plus importante avec 32% comparativement à environ 5% pour Pointe-des-Cascades et beaucoup moins pour les autres.

L'île Perrot était, il y a quelques années, reconnue pour sa grande variété d'amphibiens et de reptiles (annexe 2) dont quelques espèces rares. Ce secteur constituait un habitat ayant une très grande biodiversité. Cependant, le phénomène d'urbanisation et le remblayage qu'il occasionne, a fait disparaître presque tous les habitats propices à ces animaux. En 1996, il ne resterait qu'un ou deux (2) endroits où l'on peut encore retrouver ces espèces d'amphibiens et reptiles (Rodrigue, 1996) sur le territoire de l'île Perrot.

### 1.2.2 RIVE SUD

L'occupation du sol de la rive sud est plutôt axé sur l'agriculture, les espaces verts et la villégiature. Certains secteurs en milieu riverain actuellement vacants, reconnus pour leur valeur écologique, font l'objet de projets de développement à des fins résidentielles.

La partie sud du lac se caractérise par des zones inondables importantes ainsi que par la présence de rives naturelles (Îles de la Paix, Maple Grove, Léry, Châteauguay, île Saint-Bernard et Kahnawake). Dans cette partie du lac, les Îles de la Paix constituent un archipel d'îles et îlots bas, situé en face des municipalités de Beauharnois, Maple Grove et Léry qui s'étendent sur une longueur d'environ 5 km. Elles sont le dernier vestige de ce type d'habitat au lac Saint-Louis. Le contour des îles est surtout composé de marais peu profonds et d'herbiers. On y trouve plusieurs plantes rares (annexe 3), de grandes concentrations de rats musqués et on observe de la sauvagine lors des périodes de migration, de nidification et d'élevage.

Dans le secteur sud-ouest, les milieux de grande valeur, outre les îles de la Paix, sont la pointe Thibodeau et les rives de Maple Grove. La pointe Thibodeau est occupée par une érablière à caryers saine et diversifiée, remplacée par une frênaie et une saulaie lorsque le drainage est moins bon. L'anse à Maple Grove est un milieu faiblement urbanisé, où la partie humide est étendue, constituant un habitat de qualité pour les poissons d'eau calme. Les rives de Maple Grove présentent une variété d'habitats productifs. Plus à l'intérieur des terres, on retrouve deux habitats: l'érablière à caryers mature, un boisé impressionnant par ses arbres de grande taille, et un marécage intérieur. Ce dernier possède un bon potentiel faunique.

Malgré toutes les modifications qu'il a subies, le lac Saint-Louis demeure l'une des régions les plus diversifiées et les plus productives au Québec. Cette exceptionnelle richesse est due aux conditions climatiques clémentes, aux rives sinueuses, aux pentes douces et à la présence d'îles basses qui ont favorisé la création d'habitats riverains. De plus, la présence de hauts-fonds, de baies peu profondes, de seuils naturels et de milieux d'eaux vives favorisent une grande diversité d'habitats aquatiques.

Certains milieux humides du lac Saint-Louis font actuellement l'objet d'une protection par l'entremise du statut fédéral de Réserve Nationale de Faune et des statuts provinciaux de Refuge faunique et d'Habitat faunique.

### 1.3 ASPECT SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'évolution de l'urbanisation s'est faite progressivement autour du lac Saint-Louis. La rive nord s'étant urbanisée dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, il aura fallu attendre les années 1960 pour voir le secteur ouest et le secteur sud, longtemps à vocation agricole, subir à leur tour l'étalement urbain.

Les rives sud et ouest ainsi que la portion sud de l'île Perrot présentent une organisation territoriale diversifiée où se côtoient les pôles secondaires d'urbanisation et d'industrialisation, l'agriculture, le récréo-touristique ainsi que la Réserve amérindienne de Kahnawake (rive sud).

Le tissu urbain de la rive nord-ouest est en continuité avec la région métropolitaine. Dans les villes de Île Perrot, Pincourt et Vaudreuil-Dorion 100% du territoire a une affectation urbaine tandis qu'elle en constitue 70% à Pointe-des-Cascades et seulement 36.5% à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, où l'affectation agricole domine.

À l'opposé, les rives sud et ouest présentent un tissu urbain plus discontinu et moins dense, et ce malgré la présence de pôles d'urbanisation secondaires. Si une portion du territoire de ces rives est encore peu urbanisée, elles semblent cependant subir de plus en plus de pression en ce sens.

Châteauguay et Vaudreuil-Dorion sont des pôles secondaires offrant une gamme de services où se concentrent une partie de l'activité économique régionale. Le pôle industriel de Beauharnois-Melocheville dont le bassin d'emploi est d'envergure régionale et la ville de Salaberry-de-Valleyfield exercent une influence indéniable sur les mouvements de population vers la rive sud-ouest.

### 1.3.1 SECTEURS D'EMPLOI

La répartition de la population par secteur d'emploi place le secteur tertiaire au premier rang. Ce pourcentage est supérieur à la moyenne québécoise mais c'est la conséquence de la proximité de Montréal. D'ailleurs, le secteur primaire, c'est-à-dire l'exploitation des ressources naturelles, se résume au niveau agricole.

L'industrie manufacturière est surtout représentée à Beauharnois; en 1986, elle occupait 27% de la main-d'oeuvre de cette municipalité. C'est d'ailleurs dans le pôle de Beauharnois-Melocheville que se concentrent plusieurs industries de transformation visées par le Plan d'Action Saint-Laurent (PASL). Cependant, tout comme pour l'ensemble du Québec, on observe ces dernières années un déclin de l'industrie manufacturière attribuable surtout à la récession économique. Beauharnois n'a pas été épargnée puisqu'au moins deux importantes industries soit ELKEM Métal et Métaux Timinco, ont fermé leurs portes.

La fonction commerciale est relativement bien représentée dans les pôles secondaires tels que Vaudreuil-Dorion et Châteauguay. C'est aussi dans ces deux (2) municipalités que l'on retrouve le plus d'industries de transformation.

### 1.3.2 INDUSTRIE

Un seul pôle industriel fait partie du territoire. Il est localisé à Beauharnois-Melocheville. Sa structure industrielle repose principalement sur l'industrie lourde, notamment les secteurs de la métallurgie et de la chimie qui s'y sont implantés à partir des années 1950. Les facteurs de localisation ont été la disponibilité des espaces à développer à cette fin et la présence d'infrastructures d'accueil et plus particulièrement, l'approvisionnement en eau et électricité en quantité illimitée grâce aux installations hydro-électriques du complexe de Beauharnois.

### 1.3.3 AGRICULTURE

Sept (7) municipalités, concentrées principalement sur la rive sud, ont une zone classée «agricole permanente» par la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ). Les plus importantes superficies zonées «agricole» après la révision de 1990 se trouvent à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Beauharnois, Vaudreuil-Dorion et Maple Grove (tableau 1). Les zones agricoles pour ces trois municipalités représentent au moins 50% de leur territoire.

On remarque une forte pression exercée sur les terres agricoles situées à proximité des grands centres urbains, en raison de la valeur marchande des terrains. Il en résulte, à la périphérie des villes en particulier, une concurrence pour l'utilisation du sol entre les usages agricoles et les usages urbains prévisibles à court ou à long terme. Or, ces terres agricoles sont parmi les plus fertiles du Québec.

Seulement deux (2) municipalités présentent une fonction agricole en rive soit Châteauguay sur la rive sud et Notre-Dame-de-l'Île Perrot, sur l'île Perrot. Les affectations en milieu rural avec une fonction agricole ou récréo-touristique, comptent pour moins de 20% du périmètre riverain du lac Saint-Louis.

### 1.3.4 VILLÉGIATURE

Il y a une dizaine d'années, la proportion de chalets était assez élevée dans les municipalités de la rive nord-ouest du lac Saint-Louis avec des taux de 20% à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, 16% à Vaudreuil-Dorion et de 10% à Pincourt. Sur la rive sud, Léry avait un taux de 16% et Maple Grove de 10%.

En 1996, on remarque que seulement Maple Grove sur la rive sud, a une proportion de chalets de l'ordre de 10% de son territoire. Dans toutes les autres municipalités le taux est inférieur à 5%. Ce changement marqué est la conséquence de la transformation des résidences secondaires en résidences principales. Par le fait même, les aires de villégiature qui étaient autrefois concentrés dans les baies ou les pointes (figure 3), sont maintenant réparties un peu tout le long de la rive du fleuve ou de l'Île Perrot.

Au niveau récréo-touristique, trois sites de camping ont été répertoriés en 1990. En 1995, on n'en comptait plus que deux (2) soit à l'Île Perrot et à Pointe-des-Cascades. Le camping de la Pointe-des-Cascades est public et celui de l'île Perrot, privé.

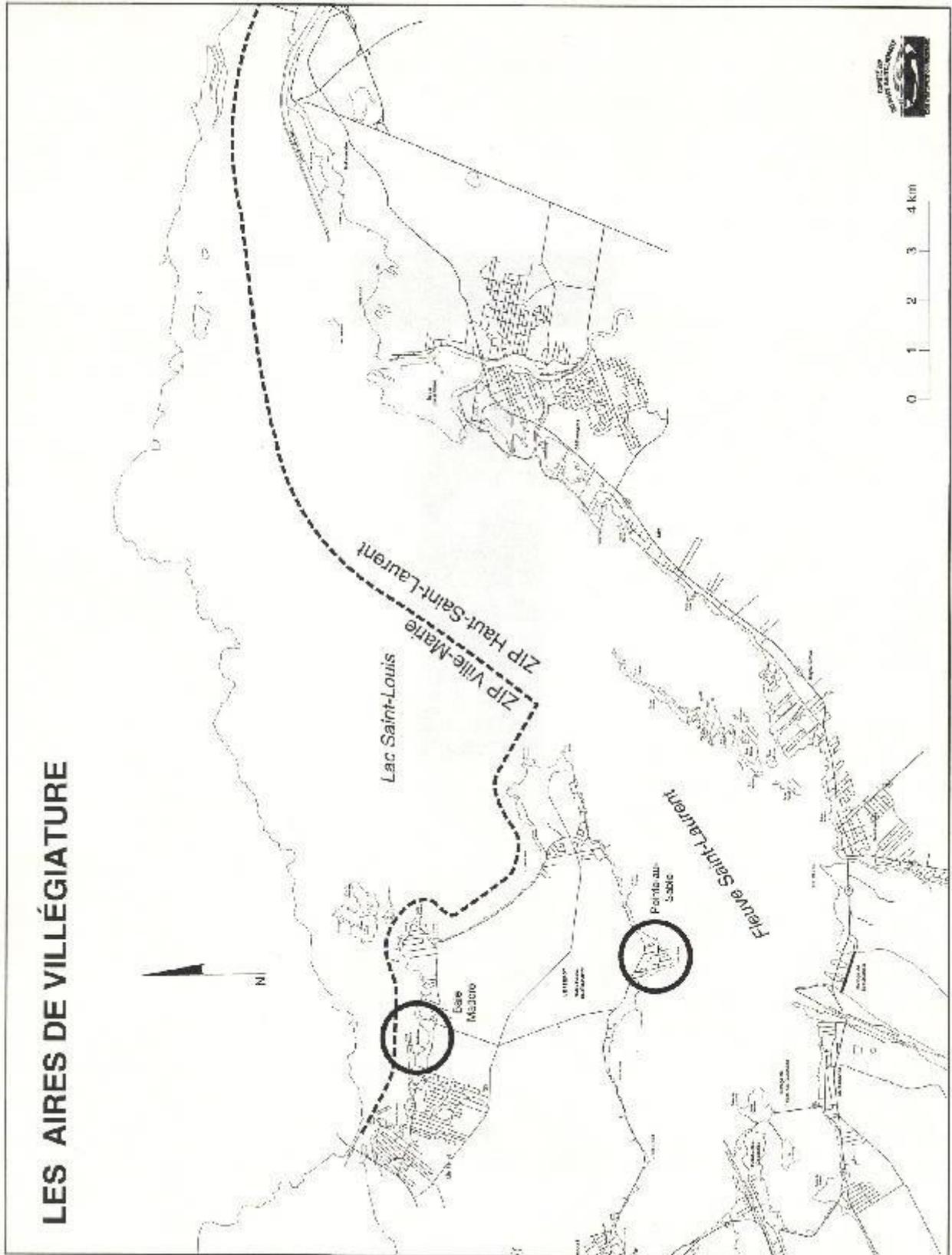
### 1.3.5 NAUTISME

Le lac Saint-Louis est un plan d'eau intéressant pour le nautisme. Avec un niveau d'eau d'étiage de 20,27 mètres, 60% de la superficie du lac est accessible aux embarcations ayant un tirant d'eau de 1,8 mètre. La présence de hauts-fonds et d'herbiers dans certains secteurs constitue la principale contrainte à la navigation de plaisance puisque dans ces zones, le tirant d'eau est inférieur à 1,2 mètre.

Les principaux secteurs pour la pratique de cette activité sont situés à la hauteur des Iles de la Paix à l'embouchure de la rivière Châteauguay au sud, dans la baie de l'Anse au Sable, dans la baie de la Grande Anse et à la hauteur de Pointe-du-Moulin, au nord-ouest.

La présence de trois (3) marinas sur la rive sud et d'une sur la rive nord-ouest montre l'importance du lac Saint-Louis pour la navigation de plaisance (annexe 4). De plus, le projet de sensibilisation de l'été 1995 indique que plusieurs plaisanciers ontariens et américains naviguent dans le lac Saint-Louis.

# LES AIRES DE VILLÉGIATURE



### 1.3.6 PÊCHE SPORTIVE

Les installations pour la pêche sportive se concentrent surtout sur la rive sud. Les activités de pêche bénéficient d'un réseau important de fournisseurs de services et de points d'accès. En 1990, on comptait dix pourvoyeurs autour du lac Saint-Louis. En 1996, on en compte 11 dont deux(2) exclusivement pour la saison hivernale (annexe 5). Cette augmentation démontre encore la vocation récréative du lac.

Les aires de pêche à partir d'un bateau sont surtout concentrées autour des îles de la Paix, au sud-ouest de l'île Perrot, à Pointe-du-Moulin et dans le bassin de Vaudreuil. Plusieurs tournois de pêche sont organisés sur le lac Saint-Louis à chaque année.

Près d'une trentaine de sites de pêche hivernale ont été répertoriés au lac Saint-Louis en 1985. Ils sont concentrés surtout autour de l'île Perrot et sur la rive sud-ouest. En 1996, neuf (9) pourvoyeurs offrent des services pour la pratique de la pêche blanche, comparativement à six (6) en 1985. Ils sont répartis également entre la rive nord-ouest et la rive sud.

### 1.3.7 SITES D'INTÉRÊT

Plusieurs sites d'intérêt historique, culturel ou patrimonial sont des pôles d'attraction touristique importants pour la région: l'histoire de la colonisation est illustrée au parc historique de la Pointe-du-Moulin à Notre-Dame-de-l'île-Perrot, l'histoire maritime au Parc des Ancres à Pointe-des-Cascades, le passé des amérindiens au site archéologique de la Pointe-du-Buisson et à la réserve amérindienne de Kahnawake (annexe 6).

Sur la rive sud, Châteauguay représente un pôle d'attraction secondaire pour les activités de plein-air. On y trouve le Centre écologique Fernand-Séguin, quelques sites d'observation de la nature et un centre nautique.

### 1.3.8 OBSERVATION DE LA NATURE

Selon les données disponibles, les sites d'observation de la nature se concentrent principalement sur les rives sud et ouest : l'île Saint-Bernard, le marécage de Maple Grove, la Pointe-du-Moulin, la pointe de Kahnawake, la baie de Vaudreuil et le barrage de Beauharnois. De plus, Châteauguay offre des sites pour l'observation de la faune des marais, qui sont cependant peu aménagés et peu publicisés.

### 1.3.9 PATRIMOINE NATUREL

À l'exception des îles, les affectations «conservation ou mise en valeur du patrimoine naturel» sont marginales. Notons que certains sites d'intérêt écologique reconnu, par exemple la pointe Hébert et la pointe Goyette à Maple-Grove, ne sont pas affectés à des fins de conservation ou de mise en valeur par les autorités locales, même si des projets en ce sens sont parrainés par d'autres intervenants.

Les quelques espaces riverains autres que les parcs et ceux non encore bâtis se retrouvent principalement sur la rive sud. Ces espaces représentent souvent des sites d'intérêt écologique qui font l'objet de pressions de développement. Tel est le cas de la pointe Hébert à Maple-Grove, de la pointe Thibaudeau à Melocheville et des pointes du Domaine et du Moulin, ainsi que les terres riveraines à la baie Madore, à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Certains de ces sites sont par ailleurs reconnus pour leur valeur écologique alors que des projets domiciliaires ont été prévus par les instances municipales. Il en est de même pour la portion de rive non développée à Pointe-des-Cascades où des projets de développement récréatif ou résidentiel sont envisagés.

### 1.3.10 AFFECTATIONS RIVERAINES

A l'exception de Vaudreuil, toutes les municipalités recensées présentent des affectations urbaines en rive. Une analyse détaillée révèle la nette prédominance de la fonction résidentielle. En revanche, les affectations riveraines vouées à des fins industrielles et commerciales sont marginales dans ces municipalités. En dépit de la présence de pôles industriels importants dans la région, seules les municipalités de Beauharnois et de Melocheville ont une affectation industrielle qui donne directement sur la rive ou qui est adjacente à la rive, et le territoire occupé à cette fin représente moins de 1% du périmètre riverain.

Certaines municipalités présentent des affectations riveraines à vocation institutionnelle ou culturelle d'une moindre emprise mais dont le rayonnement est en revanche plutôt régional. Il s'agit, par exemple, du site archéologique de Pointe-du-Buisson à Melocheville et du parc récréatif de Pointe-des-Cascades.

Dans les municipalités de Vaudreuil, Pincourt et Léry, aucune portion de la rive n'est publique. Seulement deux (2) municipalités présentent des affectations riveraines en milieu rural, c'est-à-dire situées à l'extérieur des périmètres d'urbanisation ou zones urbanisées. Il s'agit de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et de Maple Grove. Outre l'affectation agricole, on retrouve également en milieu rural certaines fonctions axées sur le récréo-tourisme, tel que le parc historique de la Pointe-du-Moulin.

## 2 - PROBLÉMATIQUES

Le lac Saint-Louis est un très beau plan d'eau. Cependant comme la plupart des autres plans d'eau du Québec, il a subi des pressions au cours des années, surtout depuis l'industrialisation, ce qui a eu comme impact une dégradation générale du milieu.

Lors de la consultation publique des 25 et 26 mars 1994, nous avons demandé aux participants quelles étaient les dégradations les plus marquées et celles qui devraient être solutionnées au plus tôt. Il est évident que certaines étaient bien connues avant la consultation mais nous en avons découvert d'autres, de moindre importance au plan de la "pollution lourde", mais tout aussi vitales pour le lac, ses habitants et ses utilisateurs.

Les participants à la consultation étaient divisés en atelier. L'atelier "Pour une meilleure utilisation du lac Saint-Louis" regroupait une vingtaine de personnes qui ont soumis une cinquantaine de problématiques et solutions, reliées pour la plupart aux parcs, aux pistes cyclables, à l'aménagement du territoire et à la sensibilisation du public.

Le second atelier, "Contamination du milieu", a permis d'accueillir une soixantaine de personnes qui ont soumis pas moins de 85 énoncés (problématiques ou solutions) à ce sujet.

La vingtaine de personnes faisant partie du troisième atelier, portant sur les "Habitats fauniques", a fait ressortir une vingtaine de problématiques concernant surtout les milieux humides de la région.

Nous allons maintenant vous présenter un aperçu des principales problématiques et chacune d'elles sera reprise, dans la deuxième partie de ce document, sous forme de fiche technique.

## 2.1 POLLUTION

Débutons par le thème regroupant le plus d'énoncés : la pollution industrielle. Étant donné que le seul pôle industriel se trouve dans la région de Beauharnois-Melocheville, c'est le parc industriel de l'endroit qui a occasionné le plus de problèmes pour le lac Saint-Louis mais aussi pour la rivière du même nom qui se jette à l'embouchure du lac, près de la centrale de Beauharnois.

Les différents énoncés des participants traitaient des substances toxiques rejetées au fil des ans par les industries du PASL. Que ce soit les rejets solides, liquides ou gazeux, les gens demandaient une meilleure connaissance par des échantillonnages et des études complètes. La présence des sédiments contaminés en face du parc industriel cause beaucoup d'inquiétudes car on ne connaît pas la qualité de l'eau pour la baignade dans ces zones.

La formation environnementale des employés des industries visées est aussi un facteur à ne pas négliger. La population croit que lorsque les employés des industries visées auront une bonne formation environnementale, ils comprendront les dangers causés par les rejets et déversements de substances toxiques.

La sécurité des sites de déchets industriels et la contamination des sols fut soulignée de même que le besoin de se débarrasser convenablement des déchets domestiques dangereux.

Le transport par la Voie maritime du Saint-Laurent peut occasionner des catastrophes en cas de déversements d'hydrocarbures. Le passage de bateaux cause une érosion importante des berges, surtout des îles, et des habitats riverains. Un autre problème pointe à l'horizon avec la venue en eau québécoise de la moule zébrée.

Au niveau agricole, c'est surtout la pollution diffuse, l'emploi des pesticides et des engrais de même que la gestion des fumiers qui préoccupent les gens. Ils ont l'impression que peu d'investissements sont faits pour l'assainissement agricole et voudraient une meilleure sensibilisation des producteurs agricoles.

En ce qui concerne le secteur municipal, ce sont surtout les problèmes occasionnés par le rejet des eaux usées qui préoccupent. Les gens sont peu au courant des résultats des analyses

des usines d'épuration des eaux et aimeraient l'être. Ils considèrent que les conseils municipaux devraient transmettre les résultats des analyses à leurs citoyens afin qu'ils évaluent la qualité de cette eau. De cette façon, ils seraient plus en mesure d'évaluer les risques pour la baignade.

La mauvaise gestion des fosses septiques cause aussi un certain tort. Les participants ont manifesté la crainte des rejets bactériologiques qui peuvent causer des problèmes de santé. Ils ne peuvent cependant en être certains car le contrôle des vidanges de fosses n'est pas sûr. Seulement certaines municipalités exercent un contrôle sur les vidanges de fosses septiques en les faisant effectuer elles-mêmes.

## 2.2 SANTÉ

Les deux problèmes soulevés furent celui de la qualité de l'eau potable et de la qualité du poisson pêché dans le lac Saint-Louis. La pollution industrielle peut avoir occasionné des problèmes de santé aux gens, en contaminant les nappes phréatiques, ou lors de la baignade.

Le bilan de santé n'ayant pas été déposé avant la consultation sur le lac Saint-Louis, nous n'avons pu déterminer avec précision les problèmes reliés à la santé. Le Comité ZIP apprenait récemment qu'il devrait être déposé d'ici l'automne 96.

## 2.3 RÉCRÉO-TOURISTIQUE ET AMÉNAGEMENT

L'aménagement des rives du lac fait en sorte qu'il n'y a pas d'accès public sur la rive sud et la rive nord-ouest. Cela en diminue beaucoup l'attrait touristique. Un accès public au fleuve permettrait d'organiser des activités axées sur l'eau tels que des festivals ou des randonnées guidées.

Il faut déplorer l'absence de parc linéaire, de piste cyclable, de circuit touristique sur les rives du lac avec des liens inter-rives. L'absence de plages publiques oblige les gens à se baigner dans des eaux qui ne sont pas contrôlées avec les risques que cela comporte.

Les seuls endroits qui peuvent accueillir des touristes sont le parc archéologique de la Pointe-du-Buisson et le Centre écologique Fernand Séguin sur la rive sud et le parc de la

Pointe-du-Moulin à Notre-Dame-de-l'île Perrot sur la rive nord-ouest. L'aménagement de sites d'observation de la faune permettrait d'attirer des touristes que d'autres genres d'activités n'intéressent pas.

Signalons le tort causé par la vitesse et les vidanges de bateaux, qui souvent ne sont pas faites dans des endroits appropriés.

La divergence entre l'affectation désignée et l'utilisation du territoire est une préoccupation soulevée par les gens. Souvent les terrains vacants zonés résidentiels le sont malgré le grand potentiel écologique qu'ils renferment. Plusieurs sont d'avis que certains promoteurs devraient souvent mieux connaître leurs propriétés et les lois qui les régissent.

## 2.4 RESSOURCES NATURELLES

Le lac Saint-Louis possède plusieurs sites d'intérêt faunique qui se dégradent suite aux activités humaines. Comme les gens veulent voir survivre ces sites, ils considèrent que les problèmes relatifs à la renaturalisation des berges, à la conservation des milieux, des frayères et à la survie de la faune et de la flore sont primordiaux. La surexploitation de la pêche sportive est aussi une inquiétude.

Il appert que la gestion des niveaux d'eau est un grave problème pour la faune, la flore et les habitats. Le problème majeur se situe aux Iles de la Paix. Ce site s'est dégradé au plus haut point depuis les 30 dernières années. Le gouvernement (propriétaire) n'ayant pas agi, un groupe de citoyens s'est formé dans le but de sauvegarder ces îles avant qu'elles ne disparaissent complètement. Pour ce groupe, la renaturalisation est essentielle.

Plusieurs espèces de plantes et d'animaux de toutes sortes sont menacées au lac Saint-Louis. Les espèces sont généralement bien connues des citoyens qui veulent les sauvegarder. Il faut surtout protéger les habitats, par la promotion, entre autre, du zonage de conservation pour ces milieux.

## 2.5 INFORMATION ET SENSIBILISATION

Pour toutes les problématiques énoncées au cours de la consultation, les besoins en information et sensibilisation du public en général furent mentionnées comme essentielles.

La vulgarisation du respect de la faune et ses habitats, l'édition d'ouvrages de comportement écologique, la sensibilisation des enfants par les écoles, des projets de classe bleue, l'information sur l'état du fleuve, le droit à l'information du citoyen sur les données actuelles sont autant de points qui devraient être possibles. Les gens sont inquiets sur le fait qu'ils n'ont pas accès aux données gouvernementales existantes. Quand un individu ou un organisme désire des informations, il doit les trouver une à une en frappant souvent à plusieurs portes, ce qui en décourage plus d'un avant d'avoir atteint son but.

Un autre fait inquiétant c'est que les promoteurs et les contracteurs ont souvent une conscience élastique lorsqu'il s'agit de s'approprier un terrain humide et d'y faire du remplissage dans le but de construire. Il faudrait que ces personnes soient plus sensibilisées par les instances gouvernementales avant de bâtir dans des zones humides.



### 3 - STRATÉGIES POUR LA MISE EN OEUVRE D' ACTIONS CONCRÈTES

Lors de la consultation publique de mars 1994, les participants étaient divisés en 3 ateliers de travail : - pour une meilleure utilisation du lac Saint-Louis

- contamination du milieu
- habitats fauniques (incluant chasse et pêche)

L'atelier A a permis de faire ressortir 49 problématiques, l'atelier B, 85, pendant que l'atelier C en faisait ressortir 21. Dans chacun des ateliers, 7 problématiques ont été retenues comme prioritaires (annexe 7).

Que faire avec 21 priorités quand il y a 155 problématiques et solutions ? Un intervenant a d'ailleurs exprimé sa crainte à ce sujet lors de la conclusion des ateliers.

Afin de s'assurer l'appui du public et des instances gouvernementales, peu après la consultation il y a eu la formation d'un sous-comité de travail qui avait comme mandat de regrouper les 155 problématiques et solutions sous un même thème et de les recouper. Plusieurs problématiques exprimaient le même besoin mais apportées de façon différente, d'autres étaient des avenues de solutions.

Une fois le recouplement terminé, nous avons cinq (5) thèmes qui étaient à leur tour divisés:

- 1- pollution (agricole, industrielle, municipale, déchets dangereux, sédiments, navigation marchande, généralités)
- 2- santé (eau potable, consommation de poissons)
- 3- récréo-touristique (baignade, tourisme, nautisme, vidanges de bateaux, vitesse, accès aux rives, écotourisme, parc, aménagement du territoire)
- 4- ressources naturelles (berges, faune et flore)
- 5- Information, sensibilisation, éducation, recherche et développement

Pour réussir, il fallait s'associer aux groupes locaux et entrer en contact avec les entreprises, les municipalités et les centres de documentation capables de nous fournir l'information nécessaire. A partir d'un énoncé, il n'est pas toujours évident de décrire une problématique et de trouver une solution accessible financièrement qui fera l'affaire de tous les intervenants.

Après deux (2) années de travail, une fois le document ayant pris forme et commençant à être consistant nous l'avons soumis aux intervenants impliqués pour chaque problématique.

Suite au dépôt de ce document, il faudra mettre en application les solutions proposées et rester en liaison avec les intervenants dont le rôle sera déterminant. Il faudra trouver les énergies et les fonds nécessaires afin d'activer le processus de dépollution du lac Saint-Louis pour atteindre nos objectifs dans un délai raisonnable.

## 4 - MISE EN OEUVRE DES PROJETS

Cette partie vous indiquera ce que contient un projet ou si vous préférez, une fiche technique. Nous vous en proposons un modèle avec les indications de qu'il doit contenir.

### FICHE TECHNIQUE

<b>Thématique :</b>	Établissement de la ou des thématiques qui se rattachent à la problématique ou au projet
<b>Nom du projet :</b>	Nom du projet ou de la problématique qui a été déterminé lors de la consultation
<b>Localisation :</b>	Lieu spécifique où s'applique la problématique lorsque nécessaire. La localisation est quelquefois accompagnée d'une carte.
<b>Problématique :</b>	Description du problème en le situant dans le temps et l'espace. On y trouve des divers liens avec d'autres problématiques.
<b>Solution :</b>	Solution choisie et ses diverses étapes décrites sommairement.
<b>Avantages :</b>	Rubrique qui énumère les avantages de la solution proposée par rapport à d'autres solutions mentionnés lors du colloque, des plénières ou lors de rencontres spécifiques. On ne la retrouve pas systématiquement sur toutes les fiches techniques.
<b>Faisabilité :</b>	Mise en évidence les problèmes qui pourraient être rencontrés lors de l'exécution de la solution. On y indique aussi si la solution a déjà été mise en oeuvre ailleurs.

**Partenaires visés :** Liste exhaustive des partenaires possibles au moment de la rédaction de la fiche. Le niveau d'implication n'est pas indiqué sauf lorsqu'il y a possibilité de financement.

**Coût :** Note le coût approximatif pour chaque étape de la solution. Le coût comprend souvent des activités bénévoles.

**Échéancier :** Échéancier prévu selon les divers intervenants

**Indicateurs d'atteinte de l'objectif :** Indices qui permettent de faire le suivi du PARE

**Références complémentaires :** Rubrique qui indique les références complémentaires permettant d'approfondir la problématique et les solutions apportées.

En bas de chacune des fiches techniques on retrouve:

- à gauche le numéro correspondant à celui de la liste des fiches techniques
- à droite le nom du projet et l'indication de la page

## LISTE DES FICHES TECHNIQUES

1. Papiers fins de spécialité Domtar (Beauharnois)
2. Elkem Metal Canada Inc.
3. PPG Canada Inc.
4. Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan (SECAL)
5. Sédiments contaminés (à venir)
6. Inventaire des sites industriels abandonnés (incluant celui de la carrière de (Melocheville)
7. Sensibilisation des agriculteurs
8. Affectation conservation ou patrimoine naturel pour les milieux humides et sites d'intérêt écologique
9. Piste cyclable et lien inter-rives
10. Navigation de plaisance (vidange)
11. Sensibilisation à l'importance du Saint-Laurent
12. Mise en valeur des Îles de la Paix
13. Centre d'interprétation
14. Gestion appropriée des niveau d'eau en fonction de la faune et des habitats
15. Aménagement de l'Île Saint-Bernard et la commune
16. Ruisseau Saint-Jean
17. Protection des Îles de la Paix
18. Pointe Goyette et Pointe Hébert
19. Sensibilisation sur l'aménagement des berges
20. Respect de la faune
21. Diffusion d'information sur les mesures d'urgence en cas de déversements
22. La baignade



## CONCLUSION

Le rôle du Comité ZIP à ce stade-ci consiste à faire tout son possible pour que les intervenants du milieu puissent réaliser les projets qui sont soumis dans ce Plan d'action et de réhabilitation écologique. Nous serons l'initiateur de projets mais ne pourrons faire le travail tout seul. Nous serons disponibles pour aider tout groupe (communautaire, gouvernemental, municipal, industriel, syndical) qui voudrait "acquérir" une solution et en assurer le déroulement avec succès. Nous serons aussi disponible pour aider tout intervenant dans sa recherche de partenaires financiers et de demandes de subvention.

Nous nous devons de respecter le plus fidèlement possible les échéanciers décrits dans chacune des fiches techniques. Il est évident qu'il y a beaucoup de travail à faire au cours des deux (2) prochaines années. Pensons à tous les comités qui seront formés, aux rencontres qui seront organisées et aux projets de sensibilisation qui seront préparés. Le succès du suivi dépendra de la volonté des intervenants à activer le processus et des ressources que les gouvernements et les partenaires potentiels voudront bien fournir (notamment pour les demandes de subvention).

Ce document en est un vivant. Au cours des prochaines semaines, de nouvelles fiches techniques viendront s'ajouter à celles déjà incluses dans ce document. Une mise à jour périodique est prévue afin de permettre à chacun de suivre l'évolution des dossiers et d'en connaître la conclusion. Elle sera transmise à tous ceux et celles qui en feront la demande lors de la réception du Plan d'action et de réhabilitation écologique.



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADI NOLAN DAVIS INC., 1994, Environmental Action Plan, prepared for the Miramichi River Environmental Assessment Committee, New Brunswick, 34 pages + annexes
- ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT ET DE LA ST. LAWRENCE SEAWAY DEVELOPMENT CORPORATION, 1990, Manuel de la voie maritime
- ADVANCED GEOSERVICES ENGINEERING P.C., 1995, St.Lawrence River Sediment Removal Project - Remedial Design Report, General Motors Corporation
- AQUIN, Pierre, 1993, La ceinture naturelle Châteauguay-Léry - Proposition de plans de protection, de gestion durable et de mise en valeur, Option verte Inc., 90 pages + annexes
- AQUIN, Pierre, 1995, Liste de la faune vertébrée suivie par le centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la faune et des habitats, 174 pages
- AQUIN, Pierre, 1995, Projet de mise en valeur des îles de la Paix, pour le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent et la Société d'Aménagement du parc des îles de la Paix, pages + annexes
- ARGUS, 1995, Perspectives éco-technologiques de restauration des rives de la réserve nationale de faune des îles de la Paix, 43 pages + annexes

ARMELLIN, A. Et al., Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du lac Saint-Louis - Rapport technique Zones d'intervention prioritaire 5 et 6, Centre Saint-Laurent, Environnement Canada - région du Québec, février 1994, 236 pages

ASSEMBLÉE NATIONALE, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q. A-19.1 (94/01/01)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, L.R.Q. C-61.1 (93/11/01)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Loi sur la qualité de l'environnement, L.R.Q. Q-2 (94/06/17)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Q-2, R. 17.1, Gouvernement du Québec, 7 pages

ASSEMBLÉE NATIONALE, Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement, R.R.Q. Q-2, r.1.001 (93/12/02)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Règlement sur l'eau potable, RRQ Q-2, r.4.1 (84/09/05)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, R.R.Q. Q-2, r8 (81/12/31)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Règlement sur la protection des eaux du lac Memphrémagog contre les rejets des embarcations de plaisance, R.R.Q. Q-2, r.18.01

ASSEMBLÉE NATIONALE, Règlement sur la prévention de la pollution des eaux par les établissements de production animale, R.R.Q. Q-2, r.18 (94/01/01)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Règlement sur la qualité du milieu de travail, R.R.Q. S-2.1, r.15  
(94/09/21)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Règlement sur les eaux souterraines, M-13, r.3 (83/05/17)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Règlement sur les déchets dangereux, R.R.Q. Q-2, R.3.01  
(92/05/21)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Règlement sur les déchets solides, R.R.Q. Q-2, r.3.2 (93/11/18)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Règlement sur les habitats fauniques, R.R.Q. C-61, r.0.1.5  
(93/08/11)

ASSOCIATION CANADIENNE DES FABRICANTS DE PRODUITS CHIMIQUES, Gestion responsable 1995 - un engagement total, 12 pages

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE, 1995, Guide touristique de la Montérégie - Édition 1995-1996, 80 pages

AUCLAIR, Marie-José, Bilan régional Lac Saint-Louis (ZIP 5 et 6), Centre Saint-Laurent, Environnement Canada - région du Québec, février 1994, 121 pages

BIDER, J. Roger et Sylvie MATTE, 1991, Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec, Société d'Histoire Naturelle de la Vallée du St-Laurent et Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction de la Gestion des Espèces et des Habitats, Service des habitats, Québec, 429 pages

Guide des marinas, 1996, publié par Les Éditions du feu vert, Montréal, 114 pages

BOUCHARD, I., 1992, Bilan provisoire de la réduction des rejets des 50 industries du Plan d'action Saint-Laurent, Équipe d'intervention Saint-Laurent, Direction des services techniques

CANARDS ILLIMITÉS CANADA, 1989, Les îles de la Paix, proposition d'aménagement, 27 pages + annexes

CARIGNAN, R., A 50-yr record of pollution by nutrients, trace metals, and organic chemicals in the St. Lawrence river

CENTRE SAINT-LAURENT, 1993, Technologies Saint-Laurent - Développement et démonstration technologique - Profil des projets, direction Développement technologique, Environnement Canada, Conservation et Protection, Région du Québec

CHAMBRE DES COMMUNES, Loi canadienne sur la protection de l'environnement, L.R. (1985), ch. 16 (4e suppl.) (juillet 1994)

CHÂTEAUGUAY, 1996, Communication personnelle

COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE, 1993, Étude de renvoi sur les niveaux du bassin Saint-Laurent et des Grands Lacs - Étape finale, Document de consultation publique, Conseil d'étude de la CMI

CONSEIL RÉGIONAL DES LOISIRS DE LA MONTÉRÉGIE, 1995, Plan d'intégration des corridors verts du Suroît et des emprises ferroviaires désaffectées des MRC : Le Haut-Richelieu, les Jardins-de-Napierville, Roussillon, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales, 50 pages + annexes + cartes

CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT, Guide pour l'échantillonnage, l'analyse des échantillons et la gestion des données des lieux contaminés, vol. I et II

CORNWALL PUBLIC ADVISORY COMMITTEE, 1994-95, Information sur la proposition d'un projet de dragage démonstratif devant le site de Courtaulds à Cornwall

CORNWALL RAP, 1992, The St.Lawrence River Area of Concern, Remedial Action Plan for the Cornwall-Lake St. Francis Area, Rapport conjoint d'Environnement Canada, du ministère de l'Environnement de l'Ontario et du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Toronto, Ontario

DREIER, Susan, 1994, Les options en matière d'assainissement: Les choix pour l'avenir d'un grand fleuve, Équipe du Plan d'action Saint-Laurent et Comité consultatif public du Plan d'action Saint-Laurent, Cornwall, 88 pages

EN COLLABORATION, 1992, Institut des grands fleuves... (Fleuve Saint-Laurent), 19 pages

ENVIRONNEMENT CANADA, Caractérisation des habitats recherchés pour la fraie des principales espèces de poisson du fleuve Saint-Laurent (Cornwall à Montmagny), Centre Saint-Laurent et Pêches et Océans Canada

ENVIRONNEMENT ILLIMITÉ INC., 1987, Révision du mode d'exploitation des ouvrages compensatoires du fleuve Saint-Laurent de Coteau-du-Lac à Pointe-des-Cascades

FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC, Frayère à esturgeons jaunes

FONDS DE RESTAURATION DE L'HABITAT DU POISSON, 1995, Bilan 1994-1995 - Un premier bilan prometteur., 11 pages

FORTIN, Guy, Daniel LECLAIR et Aline SYLVESTRE, Synthèse des connaissances sur les aspects physiques et chimiques de l'eau et des sédiments du lac Saint-Louis - Rapport technique Zones d'intervention prioritaire 5 et 6, Centre Saint-Laurent, Environnement Canada - Région du Québec, février 1994, 177 pages

FORTIN, R. et al., 1992, Biologie, exploitation, modélisation et gestion des populations d'esturgeon jaune (*Acipenser fulvescens*) dans 14 réseaux de lacs et de rivières du Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

FORTIN, G., D., LECLAIR et A. SYLVESTRE, 1994, Synthèse des connaissances sur les aspects physiques et chimiques de l'eau et des sédiments du lac Saint-Louis, Centre Saint-Laurent, Environnement Canada

FRÈRE MARIE-VICTORIN, 1935, Flore laurentienne, Les presses de l'Université de Montréal, troisième édition, octobre 1995, 1083 pages

GERMAIN, André, Francine PERRON et Raymond VAN COILLIE, 1993, Cheminements, écotoxicité et réglementation pour les HAP dans l'environnement, Document de support no 3 pour le rapport d'évaluation de la toxicité des HAP, Environnement Canada, Région du Québec, Direction de la Protection de l'environnement, 83 pages

GERVAIS, Denis, 1995, État de la situation actuelle à l'usine Elkem de Beauharnois, pour le sous-comité PARE du lac Saint-Louis, 17 pages

GRATTON, 1989, Principaux projets de conservation et de mise en valeur de la faune et des habitats fauniques du lac Saint-Louis, Environnement Illimité pour la Fondation de la Faune du Québec en collaboration avec le MLCP, Direction régionale de Montréal, 30 pages + carte

GROUPED'ÉTUDE ET DE RESTAURATION DES LIEUX D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DANGEREUX, 1985, Inventaire et caractérisation des lieux d'élimination des déchets dangereux - Processus de caractérisation exhaustive., Gouvernement du Québec, 9 pages

ILE PERROT, 1996, Communication personnelle

JOURDAIN, Anne et al., Synthèse et analyse des connaissances sur les aspects socio-économiques du lac Saint-Louis - Rapport technique Zones d'intervention prioritaire 5 et 6, Centre Saint-Laurent, Environnement Canada, février 1994, 198 pages + 2 cartes

LA HAYE, M. et R. FORTIN, 1991, Indices de qualité de l'habitat de fraie et de l'habitat des jeunes de l'année de l'Esturgeon jaune dans la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département des sciences biologiques, Rapport présenté à Hydro-Québec, Centre Saint-Laurent et Fondation de la Faune du Québec, 81 pages

LALIBERTÉ, D., 1991, Teneurs en HAP dans les sédiments près de cinq alumineries du Québec en 1988, Ministère de l'Environnement du Québec, Direction de la qualité des cours d'eau, rapport no QE-91-10

LALONDE, GIROUARD, LETENDRE et al., 1982, Étude des sites de disposition de déchets solides sur les terres fédérales au Québec, Environnement Canada, région du Québec, cartes

LALONDE, GIROUARD, LETENDRE et al., 1993, Rejets de HAP à l'environnement au Canada 1990, Document de support n° 1 pour le rapport d'évaluation nationale des HAP, Environnement Canada, Conservation et Protection, Région du Québec

LAMOUREUX, G. et al., 1994, Plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables - Noms français de 229 espèces, Direction de la Conservation et du Patrimoine écologique, Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, 229 pages

LE GROUPE DBSF, 1995, Centre faunique du Suroît - étude d'opportunité, pour la Société d'observation de la faune ailée du Sud-Ouest, 40 pages

LES CÈDRES, 1996, Communication personnelle

LGL, 1990, Inventaire des établissements industriels majeurs situés le long du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saguenay, Environnement Canada - Conservation, Direction de l'état de l'environnement, Dossiers individuels par industrie - tomes 1,2,4,5,6

LORRAIN, S. et al., Trace metal profile in the fluvial lakes of the St. Lawrence river Canada

MAPLE GROVE, 1996, Communication personnelle

MARSAN, André et al., 1985, Études sur les voies de solutions au problème des sédiments contaminés dans le lac Saint-Louis et le Bassin de La Prairie, Rapport Secrétariat Archipel

MELOCHEVILLE, 1996, Communication personnelle

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, 1994, Banque de données des dossiers traités par le ministère de l'Environnement et de la Faune dans le cadre de la politique de réhabilitation des terrains contaminés (GERSOL) -région 16, Direction des politiques du secteur industriel, Service des lieux contaminés

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC, 1988, Guide standard de caractérisation de terrains contaminés, Direction des substances dangereuses, Gestion des lieux contaminés, 19 pages + annexes

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, Critères de qualité de l'eau

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, Réseau de surveillance...

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, Programme de réduction des rejets industriels: documents d'information

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, Base de données informatisée sur les poissons

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, Préférence des conditions de fraie et période critique des frayères pour chaque espèce de poissons du Québec

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, Carte de vulnérabilité des nappes souterraines

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, Services journaliers de pêche dans la région de Montréal, Gouvernement du Québec, révisé en juin 1993

MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY, 1989, Schéma d'aménagement

MRC BEAUHARNOIS-SALABERRY, 1993, Répertoire des attraits et équipements récréotouristiques

MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY, 1994, Profil environnemental

MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY, 1994, Révision du schéma d'aménagement - Les territoires d'intérêt écologique, 6 pages

MRC DE ROUSSILLON, 1986, Schéma d'aménagement

MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES, 1987, Schéma d'aménagement

NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE PERROT, 1996, Communication personnelle

OFFICE DU TOURISME DU SUROÛT, 1995, Le Suroût, un pays à découvrir - Guide touristique 1995, Valleyfield, 18 pages

PÊCHES ET OCÉANS CANADA, 1991, La loi et l'habitat du poisson au Canada, 16 pages

PINCOURT, 1996, Communication personnelle

RINGUETTE, Sonia, André GERMAIN, Claude GONTHIER et Francine PERRON, 1993, Présence des HAP dans l'environnement canadien - Portrait de la situation - Document de support no 2, Environnement Canada, région du Québec, 37 pages

QUESMARAIS, B. et al., Temporal variation of PCB concentrations in the St.Lawrence river (Canada) and four of its tributaries,

ROCHE, 1990, Création d'aménagements à partir de déblais de draguage et applicabilité de ce concept au Saint-Laurent, pour le Plan d'action Saint-Laurent, Environnement Canada, 275 pages

RODRIGUE, David, 1996, communication personnelle (Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent)

ROPARS, Y., et V. SAYEGH, 1994, Iles de la Paix - Étude de protection du littoral, travaux publics Canada, 16 pages

SAINT-CYR, L., Trace metal in submergeplant of the St.Lawrence river

SANTÉ CANADA, Recommandation pour la qualité de l'eau potable au Canada, pièces à l'appui

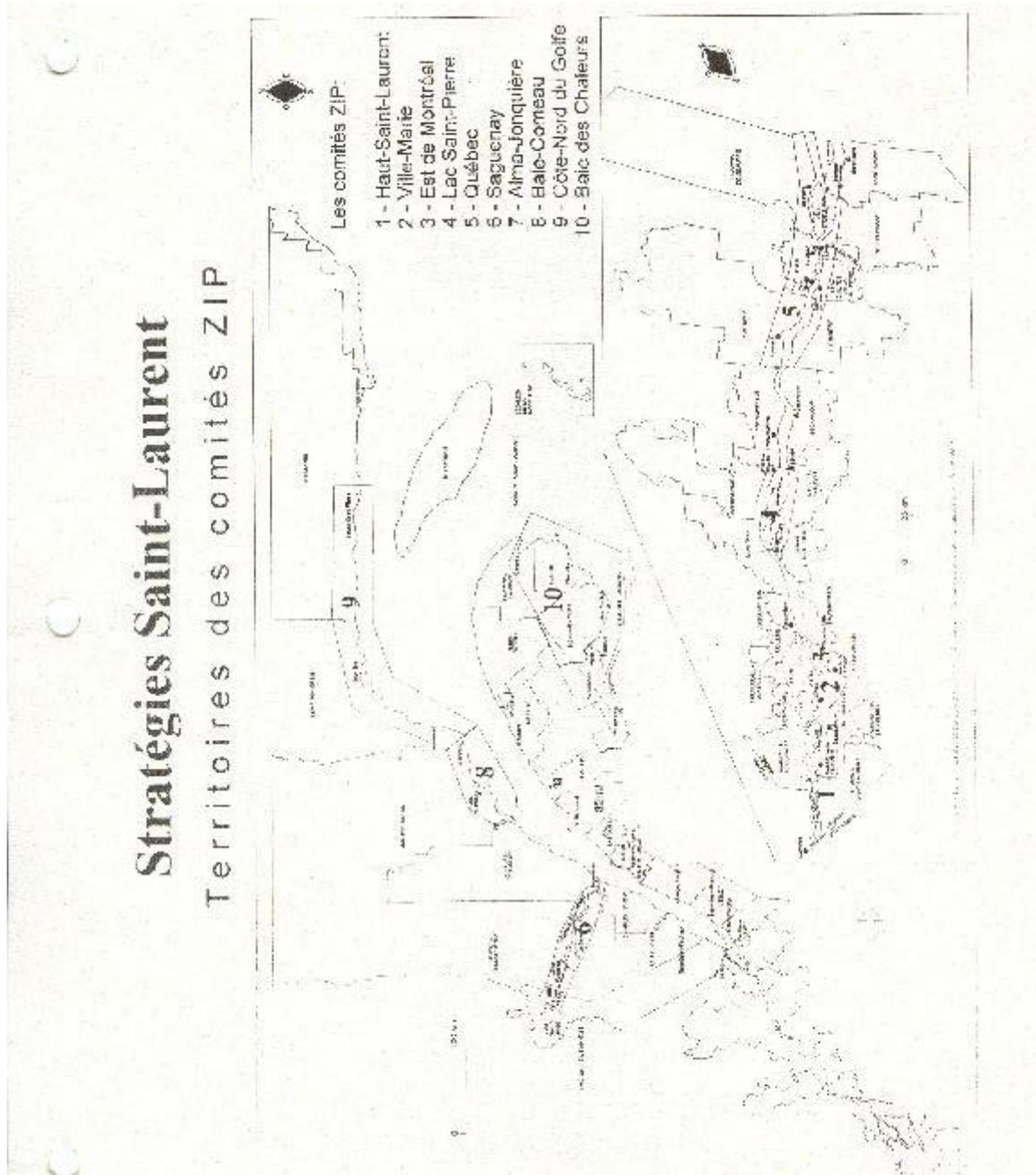
SÉRODES, J.B., 1978, Projet de restauration du sud du lac Saint-Louis contaminé par le mercure, Bureau d'études sur les substances toxiques (BEST-8)

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES, 1995, Bilan des pratiques agro-environnementales, 32 pages

VILLE DE BEAUHARNOIS, 1996, Communication personnelle

VILLE DE LÉRY, 1996, Communication personnelle

# ANNEXE 1- CARTE DES COMITÉS ZIP DU QUÉBEC



ANNEXE 2 - LISTE DES AMPHIBIENS ET REPTILES  
RETRouvÉS SUR LE TERRITOIRE DU LAC SAINT-LOUIS

Espèce	Comté de Beauharnois	Comté de Châteauguay	Comté de Vaudreuil
Necture tachetée	Iles de la Paix &		N-D-de-l'Ile-Perrot
Triton vert		&	Ile Perrot
Salamandre à points bleus	&	&	Ile Perrot
Salamandre maculée			Ile Perrot
Salamandre à quatre doigts		&	Ile Perrot
Salamandre rayée	&	&	Ile Perrot
Crapaud d'Amérique	&	Châteauguay, &	Ile Perrot, Vaudreuil-Dorion
Rainette versicolore	&	&	Ile Perrot
Rainette crucifère	&	&	Ile Perrot, N-D-de- l'île-Perrot
<b>Rainette faux-grillon de l'Ouest</b>	&	&	Ile Perrot
Grenouille des bois	&	Léry, &	Ile Perrot
Grenouille léopard	&	Châteauguay, &	Ile Perrot, Vaudreuil
<b>Grenouille des marais</b>		Châteauguay (étangs autour du lac)	Ile Perrot
Grenouille verte	&	Châteauguay (embouchure rivière), &	Vaudreuil-Dorion, Ile Perrot
Grenouille du Nord			Ile Perrot
Ouaouaron	&	Châteauguay	Ile Perrot

Chélyd্রে serpentine	&	frontière Léry- Châteauguay, Ile St- Bernard, rivière Châteauguay	île et Pointe-du- Moulin
Tortue peinte	Maple Grove, îles de la Paix &	marais embouchure rivière, frontière Léry- Châteauguay, île St- Bernard, ruisseau St- Jean, &	Ile Perrot
<b>Tortue géographique</b>			Ile Perrot
<b>Tortue molle à épines</b>			Ile Perrot
Couleuvre rayée	&	Châteauguay	Ile Perrot, N-D-de- l'île -Perrot
<b>Couleuvre d'eau</b>			Ile Perrot
Couleuvre à ventre rouge		frontière Léry- Châteauguay, &	Ile Perrot, Pointe- du-Moulin
<b>Couleuvre brune</b>			Ile Perrot
Couleuvre verte		&	Ile Perrot, N-D-de- l'île-Perrot
Couleuvre à collier		Léry	Ile Perrot
Couleuvre tachetée			Ile Perrot

Extrait de l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec (1991), confirmé par Sylvie Matte (1996)

En caractère gras, les espèces susceptibles d'être menacées ou vulnérables

& = trouvé aussi dans d'autres endroits à l'intérieur de ce comté

ANNEXE 3 - LISTE DES PLANTES VASCULAIRES SUSCEPTIBLES  
D'ÊTRE DÉSIGNÉES MENACÉES OU VULNÉRABLES  
RETROUVÉES SUR LE TERRITOIRE DU LAC SAINT-LOUIS  
DANS LA MRC BEAUHARNOIS-SALABERRY

<i>NOM LATIN</i>	NOM FRANÇAIS	LIEU Iles de la Paix sauf *
<i>Arabis laevigata</i> (Mühl.) Poir	Arabette lisse	Ile du Docteur
<i>Arisaema Dracontium</i> (l.) Schott.	Ariséma dragon	La Grande Ile, Ile à Thomas
<i>Armoracia lacustris</i>	Armoracie des étangs	chenal au sud de la Pointe à Champagne, Ile du Docteur
<i>Cardamine concatenata</i>	“non francisé”	*Pointe-des-Érables, Maple Grove
<i>Carex alopecoidea</i> Tuckerm	Carex alopécoïde	La Grande Île
<i>Cinna arundinacea</i> L.	Cinna roseau	La Grande Île
<i>Claytonia virginica</i> L.	Claytonie de Virginie	*Pointe de Maple Grove, Maple Grove
<i>Cyperus engelmannii</i>	Souchet d’engelmann	Île a Thomas, Île à Tambault, Île no 1 et La Grande Île
<i>Isanthus brachiatus</i> (L.) BSP	Isanthe court	*sud de l’île des Cascades
<i>Quercus bicolor</i> Willd.	Chêne bicolore	Île à Thomas
<i>Ranunculus longirostris</i> Godr.	Renoncule à long bec	chenal à Chaleur
<i>Saururus cernuus</i> L.	Lézardelle penchée**	*Beauharnois
<i>Viola affinis</i> Le Conte	Violette affine	La Grande Île, Île aux Veaux, Île à Thomas, Île à Tambault et Île no 1
<i>Zizania aquatica var aquatica</i>	Zizanie à fleurs blanches variété à fleurs blanches	Île no 1

Extrait de “Profil environnemental de la MRC Beauharnois-Salaberry”, avril 1994

Les noms français proviennent de la Flore Laurentienne, sauf pour \*\*

\*\* LAMOUREUX, Gisèle et coll., 1994

ANNEXE 4 - LISTE DES MARINAS  
DU LAC SAINT-LOUIS

Lieu	Nombre d'emplacements	Services
Marina de Beauharnois rue Richardson Beauharnois, Qc	98	carburant, électricité, eau, toilettes, douches, glace, club (bar), entreposage, salle de lavage, vidange septique
Marina de Melocheville 2 rue Bourcier Melocheville, Qc	70 10 pour visiteurs	carburant, électricité, eau, toilettes, douches, glace, club (bar), entreposage, vidange septique
Marina Lavigne 433 boul. Salaberry Châteauguay Nord, Qc 514-691-6975	été	rampe de mise à l'eau, location d'embarcations, articles de pêche
R & L Marina Sports 321 rue Youville Châteauguay, Qc 514-699-9217	50 6 pour visiteurs	carburant, eau, électricité, glace, atelier de réparation, entreposage d'hiver, vidange septique, douche, restaurant

ANNEXE 5 - LISTE DES SITES POUR LE NAUTISME ET LA PÊCHE  
SUR LE TERRITOIRE DU LAC SAINT-LOUIS

Lieu	Nombre d'emplacements	Services
Centre de pêche Vaudreuil 284 de l'Anse Vaudreuil-Dorion, Qc 514-424-2226	été hiver	location de cabanes
Pourvoirie chez Aumais 1400 boul. Perrot Notre-Dame-de-l'Île-Perrot 514-453-6253 ou 5243	été hiver	location d'embarcations et moteurs, articles de pêche, service de guide, location de cabanes, accessible aux fauteuils roulants
Pourvoirie chez Lalonde 1242 Boul. Perrot Notre-Dame-de-l'Île-Perrot 514-453-8414	hiver	location de cabanes
Marina Allard 115 Montée Segala Île Perrot, Qc 514-453-2403	été hiver	rampe de mise à l'eau, location d'embarcations et moteurs, articles de pêche, service de guide, location de cabanes, dépositaire de permis, accessible aux fauteuils roulants
Ronald Lauzon enr. 216, 2e avenue Ile Perrot, Qc 514-453-5018	été hiver	rampe de mise à l'eau, location d'embarcations et moteurs, articles de pêche, location de cabanes
Ronald Lauzon enr. 216, 2e avenue Ile Perrot, Qc 514-453-5018	été hiver	rampe de mise à l'eau, location d'embarcations et moteurs, articles de pêche, location de cabanes
C.R. Sports enr 2 rue William Vaudreuil-Dorion, Qc 514-424-4171	été hiver	rampe de mise à l'eau, location d'embarcations et moteurs, articles de pêche, location de cabanes, dépositaire de permis, accessible aux fauteuils roulants

Pourvoirie chez Yvon 1191 chemin du Lac Léry, Qc 514-692-8464	été hiver	location d'embarcations et moteurs, articles de pêche, location de cabanes, dépositaire de permis, accessible aux fauteuils roulants
Pourvoyeurs Fortier 1074 chemin du Lac Léry, Qc 514-692-2807 ou 699-8644	hiver	location de cabanes
Pourvoirie Maurice Allard 252 Boul. Maple Grove Maple Grove, Qc 514-429-5230	été hiver	location d'embarcations et moteurs, articles de pêche, location de cabanes à pêche (30)
Au paradis du pêcheur "Chez Pancho" 214 Boul Maple Grove Maple Grove, Qc 514-429-5545	été hiver	location d'embarcations et moteurs, articles de pêche, location de cabanes à pêche (20), dépositaire de permis

Extrait du: "Répertoire des attraits et équipements récréo-touristiques" MRC Beauharnois-Salaberry, novembre 1993

"Le Suroît, un pays à découvrir", Guide touristique 1995, Office du tourisme du Suroît

"Services journaliers de pêche dans la région de Montréal, MLCP, révisé en juin 1993

ANNEXE 6 - LISTE DES PARCS, AIRES DE LOISIRS ET MUSÉES  
SUR LE TERRITOIRE DU LAC SAINT-LOUIS

Lieu	Activités	Horaire
Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson 333 rue Emond Melocheville, Qc	Chantier de fouilles, pavillon d'interprétation, sentiers pédestres aménagés, aire de pique-nique, animation	mi-mai à la Fête du travail tous les jours de 10h à 17h réservations jusqu'à la fin octobre
Musée Nicolas Manny 187 Chemin St-Louis Beauharnois, Qc 514-429-3871	musée historique sur Beauharnois et sa région	de 9h à 17h tous les jours
Centrale hydro-électrique de Beauharnois 80 rue Edgar-Hébert Melocheville, Qc 1-800-365-5229	Visite guidée de la centrale; l'une des plus grandes centrales hydro-électriques au fil de l'eau au monde	Fin mai au début septembre de 9h30 à 11h15 de 13h à 14h45
Terrain de la centrale de la Voie maritime du St-Laurent	restaurant, services sanitaires, tables à pique-nique	mai à octobre
Musée régional de Vaudreuil 431 Boul. Roche Vaudreuil-Dorion, Qc 514-455-2092	Exposition d'objets ethnographiques	en semaine de 10h à 17h fin de semaine de 13h à 17h
Parc historique de la Pointe-du-Moulin 2500 Boul. Don Quichotte Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Qc 514-453-5936	Visite du moulin, de la maison du meunier et du centre d'interprétation	du lever au coucher du soleil tous les jours de mai à août septembre et octobre les fins de semaine et les jours fériés
Parc des Ancres 76 Chemin du Canal Pointe-des-Cascades, Qc 514-455-5310 ou 3546	Collection unique d'ancres et de pièces de navires découvertes entre les lacs Saint-François et Saint-Louis	parc extérieur accessible en tout temps exposition intérieure de mai à octobre du mardi au dimanche de 13h à 17h

Extrait du : "Répertoire des attraits et équipements récréo-touristiques", MRC Beauharnois-Salaberry, novembre 1993 ;

"Guide touristique de la Montérégie", Association touristique régionale de la Montérégie, Édition 1995-1996;

"Le Suroît, un pays à découvrir", Guide touristique 1995, Office du tourisme du Suroît

## ANNEXE 7 - PRIORITÉS SOULEVÉES LORS DE LA CONSULTATION

### Atelier A - Pour une meilleure utilisation du lac Saint-Louis :

- 1- Éducation de la population et enfants
- 2- Plan d'ensemble pour l'aménagement du territoire
- 3- Aménagement linéaire et parcs pour améliorer l'accès (Écotourisme)
- 4- Informer et sensibiliser les agriculteurs
- 5- Centre d'interprétation sur l'importance du fleuve et son rôle pour l'environnement
- 6- Information technique et pratique sur l'aménagement des rives et des marais (guide)
- 7- Pistes cyclables et belvédères en rive sud

### Atelier B - Contamination du milieu :

- 1- Contrôle strict des rejets (industries, municipalités, agricoles) de concert avec les différents paliers de gouvernement
- 2- Planifier des projets pilotes de décontamination des sédiments
- 3- Formation environnementale des employés en industries
- 4- Activités de prévention de dépollution, créatrices d'emplois
- 5- Vérification de la possibilité d'instaurer un site permanent de collecte de déchets dangereux pour la ZIP
- 6- Inventaire des sites industriels abandonnés
- 7- Étude des effets sur la santé des contaminants

### Atelier C - Habitats fauniques (incluant chasse et pêche) :

- 1- Protection des sites fauniques d'intérêt connu : Maple Grove, Léry, Île Saint-Bernard, ruisseau St-Jean et île Dowker et sites non connus mais potentiels
- 2- Gestion des niveaux d'eau en fonction des besoins de la faune et des habitats
- 3- Aménagement de l'île Saint-Bernard et du ruisseau St-Jean
- 4- Éducation, sensibilisation, vulgarisation du public au respect de la faune
- 5- Protection des Îles de la Paix contre l'érosion
- 6- Accessibilité aux sites fauniques pour l'observation
- 7- Promotion du zonage de conservation pour les milieux humides